

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2018

Fonds diversifié

Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bnc.ca/rapports_financiers), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale consiste à assurer, par la diversification des placements, un rendement maximal et un revenu courant tout en préservant et en faisant croître le capital à long terme. Pour y parvenir, le fonds investit principalement dans des titres d'emprunt du gouvernement du Canada, du gouvernement des provinces ou des municipalités canadiennes et dans des actions de sociétés étrangères et canadiennes.

Le gestionnaire de portefeuille détermine la pondération du portefeuille en actions et en obligations suite à une analyse des perspectives économiques et des évaluations des marchés des capitaux. La répartition de l'actif du portefeuille est rajustée selon la conjoncture économique et les conditions des marchés des capitaux. La pondération cible du fonds pour chaque catégorie d'actif est de 45 % pour les titres à revenu fixe, de 25 % pour les actions canadiennes et de 30 % pour les actions étrangères.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2018, le Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale a produit un rendement de -2,60 % comparativement à -3,62 % pour l'indice de référence combiné du fonds. Les indices généraux, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD), l'indice composé S&P/TSX (CAD) et l'indice MSCI Monde (CAD), ont enregistré des rendements respectifs de 1,41 %, -8,89 % et -0,49 %. Contrairement aux indices, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 23,64 % au cours de la période, de 368,48 millions de dollars au 31 décembre 2017 à 281,37 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Cette baisse résulte principalement de rachats de parts des investisseurs du fonds.

Les marchés financiers à l'échelle mondiale ont terminé l'année 2018, sur une note plutôt morose et la confiance des investisseurs est demeurée fragile. À cet effet, les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les perspectives d'une paralysie prolongée de l'administration américaine ont tempéré l'optimisme qui semblait émaner des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine. Tranchant nettement avec le calme et la bonne tenue des marchés en 2017, la volatilité est réapparue en 2018 sous l'effet d'une myriade d'événements économiques et géopolitiques qui ont atténué l'intérêt pour les titres considérés comme plus risqués — presque toutes les catégories d'actifs terminant l'année en territoire négatif, à l'exception des obligations gouvernementales notamment. Dans ce contexte, un revirement important a été observé sur le marché obligataire au dernier trimestre alors qu'une chute des taux a annulé une partie de la hausse enregistrée depuis le début de l'année. Le niveau d'aversion au risque ayant augmenté à la fin de l'année, les marchés boursiers ont par le fait même reculé fortement et les écarts de crédit des obligations de sociétés se sont élargis.

Dans ce contexte, les actions canadiennes, tout comme les autres marchés boursiers de la planète, ont affiché des pertes en 2018. L'indice composé S&P/TSX, qui a terminé l'année en baisse de 8,89 %, a été principalement pénalisé par les secteurs de l'énergie, de la consommation discrétionnaire et de la santé. Le secteur de l'énergie a accusé le plus de retard, car il a été affecté par une baisse des prix du pétrole de plus de 24 %. Les secteurs de la technologie de l'information, de l'immobilier et de la consommation de base ont pour leur part été les seuls secteurs à se démarquer avec des rendements positifs. D'autre part, la diminution de la demande pour les actifs considérés comme plus risqués et la chute des cours du pétrole ont particulièrement nui à la progression des actions canadiennes de petite capitalisation, notamment les secteurs cycliques, comme les matériaux, la consommation discrétionnaire, l'énergie et les services des communications qui ont perdu entre 19 % et 42 % de leur valeur respective.

Pour leur part, les actions américaines ont enregistré leur premier rendement annuel négatif en une décennie, en 2018, alors que la détérioration des conditions de marché dans les derniers mois de l'année a effacé tous les gains des mois précédents. Après reconversion en CAD toutefois, l'indice S&P500 a néanmoins affiché un rendement positif pour l'année en plus de s'être démarqué parmi les marchés boursiers mondiaux. Le secteur de l'énergie a été le moins performant, suivi de ceux des matériaux, des produits industriels et des services financiers. D'autres grands indices, comme l'indice composé NASDAQ et la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles ont aussi terminé à la baisse. Les secteurs de la santé, des services aux collectivités et de la consommation discrétionnaire, ont pour leur part figuré parmi les plus performants avec des rendements, oscillant entre 9,9 % et 16,1 %.

Les marchés boursiers mondiaux n'ont pas été épargnés pendant l'année, plusieurs d'entre eux ayant terminé en baisse. L'indice MSCI Marchés émergents et l'indice MSCI EAE0 ont figuré parmi les moins performants en USD, mais après conversion en dollars canadiens, ils ont devancé l'indice composé S&P/TSX en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport à plusieurs monnaies étrangères.

Dans cet environnement, les marchés des titres à revenu fixe ont enregistré des résultats mixtes pour l'ensemble de l'année, selon les régions, les catégories d'actifs, la qualité de crédit des émetteurs et les échéances respectives. Alors que les taux obligataires ont évolué dans des directions divergentes en raison de certaines forces contradictoires en jeu, comme le regain de l'inflation, les craintes d'une guerre commerciale et les événements politiques, les obligations gouvernementales dans les pays développés ont affiché dans l'ensemble les meilleurs rendements. En Europe, les obligations britanniques et italiennes n'ont pas été aussi performantes que les autres obligations de cette région du globe pendant la période en raison des incertitudes causées par le Brexit et les élections italiennes. Enfin, comme les actions, les obligations des marchés émergents ont figuré parmi les actifs les moins performants, face à la double menace de l'imposition de tarifs douaniers et de l'ascension du dollar américain. Dans les titres de crédit, les obligations américaines à rendement élevé (« ORÉ ») ont aussi accusé un retard, ayant été affligées par une perte de confiance abrupte au début d'octobre, où les valorisations élevées à la fois des actions et des titres à revenu fixe combinés à quelques événements marquants ont réduit sérieusement l'intérêt des investisseurs pour les actifs à risque. Les obligations de sociétés de qualité supérieure n'ont pas été épargnées, avec moins d'amplitude toutefois que les ORÉ. Les prêts de premier rang pour leur part s'en sont mieux tirés que ces deux autres catégories d'actifs alors que les obligations indexées à l'inflation ont été moins performantes que prévu.

Au cours de l'année, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a maintenu la normalisation de sa politique monétaire, appliquant au total quatre hausses de taux d'intérêt alors que la Banque du Canada est intervenue à trois reprises face à une augmentation de l'activité économique et une montée des pressions inflationnistes. Ces circonstances ont exercé une certaine pression sur les taux à court terme qui ont augmenté pendant la période alors que ceux à moyen terme et à long terme ont chuté légèrement, en raison du mouvement à la baisse des deux derniers mois, ce qui s'est traduit par un aplanissement de la courbe des taux.

Malgré la volatilité élevée des marchés, l'indice obligataire universel FTSE Canada est parvenu à générer des gains en 2018, les titres à court et à moyen terme (1,91 %) devançant ceux à plus long terme (0,31 %). Les obligations fédérales ont pour leur part devancé les obligations de sociétés, provinciales et municipales. Parmi les obligations de sociétés, les secteurs des actifs titrisés, de l'immobilier et des services financiers se sont démarqués tout comme les émetteurs cotés AAA/AA. Inversement, les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure et des communications ont été à la traîne, ainsi que les émetteurs cotés A.

Les actions privilégiées, qui avaient commencé l'année en force, ont pour leur part perdu du terrain, particulièrement pendant le quatrième trimestre. Les actions perpétuelles à taux fixe ont été les plus performantes, suivies par celles à taux fixe-réinitialisé et à taux flottant.

Dans ce contexte, l'exposition du fonds aux actions mondiales a généré un apport positif. Le rendement supérieur de cette catégorie d'actifs résulte principalement de la sélection des titres dans les secteurs des services financiers, de la consommation discrétionnaire et de la consommation de base. Dans une perspective géographique, les actions américaines (en CAD) ont aussi ajouté de la valeur alors que les actions canadiennes (grande et petite capitalisation) et les actions de pays émergents ont limité la progression du fonds puisqu'elles ont été à la traîne cette année. Le positionnement des actions canadiennes dans les secteurs de la santé, de la technologie de l'information et de la consommation de base ont toutefois permis de compenser en partie. Dans le secteur des titres à revenu fixe, le positionnement du fonds en obligations à rendement élevé et en actions privilégiées ne s'est pas avéré aussi lucratif que prévu, particulièrement au quatrième trimestre. L'exposition aux obligations canadiennes a été bénéfique, mais la sous-pondération des obligations fédérales, qui se sont démarquées dans l'univers canadien des titres à revenu fixe, a quelque peu atténué cet apport positif.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que l'économie mondiale poursuive son expansion synchronisée, avec la contribution de toutes les grandes régions du globe. Les États-Unis devraient rester en tête du mouvement mondial, grâce au dynamisme généralisé des secteurs de la consommation et de la fabrication et des effets positifs des mesures de stimulation fiscale. Par ailleurs, l'économie canadienne pourrait ralentir à un rythme plus raisonnable, quoique toujours supérieur à la moyenne. Enfin, les autorités en Europe et au Japon devraient finir par réussir à relancer leur croissance, alors que les économies des marchés émergents devraient tirer profit d'une augmentation de la demande mondiale, de liquidités abondantes et de la hausse des prix des matières premières. En résumé, la combinaison lucrative d'une croissance mondiale synchronisée et d'un regain des prix des produits de base devrait faire monter les attentes inflationnistes dans le monde entier, mais pas au point de menacer la reprise économique. Ce contexte de reflation est de bon augure pour les actions et les produits de base (sauf l'or) au détriment des titres à revenu fixe et du dollar américain.

Cela dit, la fin de cycle implique une poursuite d'une volatilité élevée, mais l'état actuel des caractéristiques fondamentales économiques et monétaires laisse penser que les actions devraient néanmoins pouvoir braver la tempête. Cette opinion est aussi soutenue par la combinaison des valorisations plus attractives à la suite du recul des actions et du climat d'incertitude à la fin de l'année 2018, qui laisse entrevoir la possibilité d'un rebond des actifs à risque à court terme.

Par conséquent, le gestionnaire de portefeuille demeure confiant à maintenir une surpondération des actions alors que la conjoncture fondamentale devrait rester constructive jusqu'à la fin de l'année. Il deviendra totalement défensif lorsqu'il percevra les signes de récession, d'un repli du marché du travail américain, d'une inversion notable de la courbe des rendements, des valorisations extrêmes ou une euphorie des investisseurs. Aucune de ces conditions n'est encore présente actuellement.

Dans ce contexte, la prudence demeurera une priorité cette année. Le contexte de l'investissement en 2019 ne pourrait être guère plus difficile, alors que la croissance mondiale est en perte de vitesse (particulièrement en Chine), que la Fed est de plus en plus sujette à des erreurs de conduite de la politique et que le président américain semble disposé à mettre en jeu la stabilité de l'économie mondiale pour se faire réélire. Ce sont là les trois principaux risques pour l'année.

Dans ces circonstances, le gestionnaire de portefeuille conservera une position plus importante en obligations de sociétés pour bonifier le rendement du fonds au cours des prochains mois. Il pourrait réintroduire des obligations fédérales pour passer de la sous-pondération au neutre et faire passer le positionnement en ORÉ du neutre à la sous-pondération une fois que la confiance des investisseurs diminuera et que les prix des actifs redescendront de leurs niveaux extrêmes. Parmi les actions, il maintiendra la répartition géographique inchangée pour le moment, mais il pourrait apporter quelques changements au cours des prochaines semaines à mesure que la poussière retombera et que les résultats des entreprises seront publiés. Pour le pétrole brut, il pense que les craintes pour la demande sont exagérées et il s'attend à un rebond en 2019. Néanmoins, dans l'éventualité de surprise négative de la demande ou d'accélération de la production de pétrole de schiste plus rapide que prévu, de nouvelles réductions par l'OPEP et la Russie seraient nécessaires pour soutenir les prix. Pour le dollar canadien, il prévoit une certaine appréciation au cours des prochains mois, car le haard devrait bénéficier d'un fléchissement du dollar américain et d'un rebond des prix du pétrole.

Vers le 14 mai 2018, Trust Banque Nationale inc. a remplacé Corporation Fiera Capital comme gestionnaire de portefeuille du fonds et Corporation Fiera Capital est devenue sous-conseiller du fonds.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), CABN Placements (une division de BNI), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2018
Total des frais de courtage	29 695,42
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	1 816,00

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SNF reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	2,00 %	37,50 %	62,50 %

[†] Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

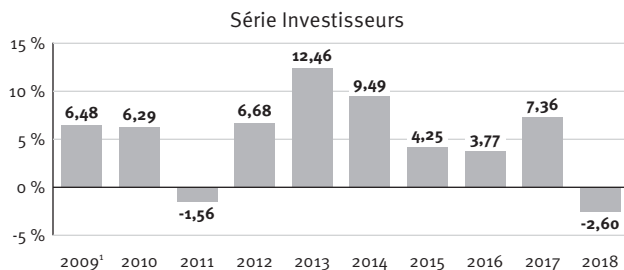
Rendements passés

Les rendements passés de la série du fonds sont présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ce graphique à bandes présente le rendement de la série du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.*

^(*) Noter que les années financières avant 2009 sont du 1^{er} octobre au 30 septembre.



⁽¹⁾ Rendements pour la période de 15 mois, du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2009.

Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2018, par rapport aux rendements des indices de référence suivants :

L'indice de référence combiné (l'« indice de référence ») se compose des indices suivants :

- Indice MSCI Monde (CAD) (34 %)
- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD) (21 %)
- Indice composé S&P/TSX (CAD) (14 %)
- Indice d'obligations de sociétés FTSE Canada (CAD) (9 %)
- Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (CAD) (7 %)
- Indice Merrill Lynch High Yield (85% B, 15% C) Monthly (couvert en CAD) (5 %)
- Indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD) (5 %)
- Indice MSCI marchés émergents (CAD) (5 %)

Les indices généraux sont les suivants :

- Indice général 1 : Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)
- Indice général 2 : Indice composé S&P/TSX (CAD)
- Indice général 3 : Indice MSCI Monde (CAD)

Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs ¹	(2,60) %	2,76 %	4,37 %	5,75 %	–
Indice de référence	(3,62) %	4,20 %	5,31 %	7,18 %	–
Indice général 1	1,41 %	1,86 %	3,54 %	4,16 %	–
Indice général 2	(8,89) %	6,37 %	4,06 %	7,92 %	–
Indice général 3	(0,49) %	5,71 %	9,94 %	10,78 %	–

¹Début des opérations : 22 décembre 1986

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Descriptions des indices

L'indice MSCI Monde est composé de plus de 1 500 actions représentant environ 22 pays et mesure le rendement total des titres de participation offerts dans les marchés développés du monde entier.

L'indice obligataire universel FTSE Canada est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

L'indice composé S&P/TSX constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

L'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada représente la composante en obligations corporatives de l'Indice obligataire universel FTSE Canada. Il inclut les obligations de court terme (1 à 5 ans), moyen terme (5 à 10 ans) ainsi que long terme (10 ans et plus).

L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX constitue un sous-ensemble de l'indice composé S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés à petite capitalisation inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

L'indice Merrill Lynch haut rendement coté « BB-B » représente la composante de l'indice Bank of America Merrill Lynch US Cash Pay High Yield Index en obligations dont la cote de crédit se situe entre « BB1 » et « B3 » inclusivement. L'indice Merrill Lynch haut rendement coté « C » correspond à la composante de l'indice Bank of America Merrill Lynch US Cash Pay High Yield Index en obligations dont la cote de crédit se situe au maximum à « CCC1 ».

L'indice des actions privilégiées S&P/TSX constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés d'actions privilégiées inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

L'indice MSCI marchés émergents mesure la performance des marchés boursiers de pays à économie émergente. Il est calculé à partir des capitalisations boursières liquides des titres, c'est-à-dire de la proportion des actions en circulation qui peuvent être achetées par les investisseurs internationaux sur les marchés publics.

Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs ¹	(2,60) %	2,76 %	4,37 %	5,75 %	–
Indice de référence	(3,62) %	4,20 %	5,31 %	7,18 %	–
Indice général 1	1,41 %	1,86 %	3,54 %	4,16 %	–
Indice général 2	(8,89) %	6,37 %	4,06 %	7,92 %	–
Indice général 3	(0,49) %	5,71 %	9,94 %	10,78 %	–

¹Début des opérations : 22 décembre 1986

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Investisseurs

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 22 décembre 1986

Période comptable terminée	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	21,59	20,10	19,39	18,59	16,97
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,53	0,46	0,47	0,44	0,37
Total des charges	(0,54)	(0,52)	(0,49)	(0,48)	(0,44)
Gains (pertes) réalisés(e)s	1,39	1,62	0,34	0,51	1,13
Gains (pertes) non réalisés(e)s	(1,85)	(0,09)	0,40	0,32	0,56
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(0,47)	1,47	0,72	0,79	1,62
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	21,02	21,59	20,10	19,39	18,59

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre	2015 31 décembre	2014 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	281 370	368 481	386 695	379 235	360 074
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	13 385 674	17 075 985	19 241 733	19 578 243	19 384 800
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	2,50	2,50	2,49	2,49	2,49
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,50	2,50	2,49	2,49	2,49
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,03	0,04	0,06	0,04	0,02
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	18,51	99,98	146,27	83,32	109,24
Valeur liquidative par part (\$)	21,02	21,58	20,10	19,37	18,58

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106. L'effort nécessaire au calcul d'une quote-part moyenne quotidienne des frais d'opérations étant très important, une quote-part moyenne mensuelle a été utilisée pour les périodes comptables antérieures à 2016. L'historique des ratios des frais d'opérations a été redressé afin de tenir compte des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents. La méthodologie décrite précédemment a été utilisée.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2018

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations corporatives BNI, série O	9,3
Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI, série O	6,9
Fonds de petite capitalisation BNI, série O	6,4
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, série O	4,8
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	4,8
Fonds d'actions privilégiées BNI, série O	4,7
Moody's Corp.	1,9
Keyence Corp.	1,7
MasterCard Inc., catégorie A	1,7
Johnson & Johnson	1,4
Becton Dickinson and Co.	1,3
Diageo PLC	1,2
Unilever NV, CIAÉ	1,2
MSCI Inc.	1,1
Nestlé SA	1,1
Sherwin-Williams Co./The	1,1
TJX Companies Inc.	1,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1
CME Group Inc., catégorie A	1,0
Housing Development Finance Corp.	1,0
InterContinental Hotels Group PLC	1,0
PepsiCo Inc.	1,0
Roche Holding AG NPV	1,0
Intertek Group PLC	0,9
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	0,9
	59,6

Total de la valeur liquidative 281 370 356 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions américaines	22,8
Obligations corporatives	18,9
Actions canadiennes	16,5
Actions internationales	15,0
Obligations provinciales	5,6
Fonds transigés en bourse	4,8
Actions privilégiées	4,6
Obligations américaines	3,5
Obligations fédérales	2,5
Obligations étrangères	1,7
Obligations municipales	1,5
Titres adossés à des actifs	0,3
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,0

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Obligations	33,7
Finance	12,3
Industrie	10,6
Technologies de l'information	9,0
Consommation discrétionnaire	7,3
Biens de consommation de base	7,1
Santé	5,8
Fonds transigés en bourse	4,8
Énergie	2,6
Matériaux	1,8
Services de communication	0,9
Immobilier	0,8
Services aux collectivités	0,7
Titres adossés à des actifs	0,3
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,0

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bnc.ca/rapports_financiers.